

portance pour notre pays. En effet, en dehors de son édition de Froissart, M. Luce a publié des études de premier ordre sur la Jacquerie et sur la guerre de Cent-Ans. Il s'était attaché tout particulièrement à étudier la biographie du Grand Ferré et avait fait récemment des efforts pour obtenir le classement comme monument historique du château de Longueil-Sainte-Marie.

Sous le titre de *Désastres à la suite des sièges et prises de la ville, au milieu du XV^e siècle*. M. Méresse communique un titre original de propriété de 1438, qu'il fait précéder d'un intéressant commentaire.

« Ce titre, dit notre confrère, nous conduit au cœur de la cité, sur la place du Marché, qui empruntait son nom de Court-le-Roy au voisinage du Palais que les rois carlovingiens habitèrent et embellirent jusqu'à ce que l'un d'eux en fit une splendide abbaye. Sur les deux côtés en pente de cette place, les rois avaient permis à la commune naissante d'ériger des halles consacrées à diverses branches de commerce. La halle située au milieu, consacrée à la vente du blé, méritait par ses dimensions le nom de grande halle ; elle était surmontée d'un étage où se tenaient la juridiction de la basse justice, les bureaux des bourgeois et leurs archives.

« En descendant plus bas que ce monument, on arrivait à une ruelle qui se dirigeait vers la rivière sous le nom de Fausse-porte et se prolongeait sous celui du Donjon, aujourd'hui rue Saint-Nicolas.

« Le terrain dont vous allez connaître le titre était situé sur la partie inférieure de la Court-le-Roy, à l'angle de la ruelle de la Fausse-porte, qui coupait la rue des Trois-Barbeaux, au long de la Court-marée.

« Jean Cifflet, charron, et sa femme Jeanne de Coudun déclarent l'acquérir de Laurent Conne, curé de Saint-Jacques, moyennant un cens annuel et perpétuel et à la condition d'y bâtir

une maison qui assurât la perception du cens annuel.

« De l'acquéreur Cifflet, nous n'avons rien à dire. Du vendeur, Laurens Conne, bien que l'oubli ait couvert son nom, il est juste de le venger de l'oubli et de constater qu'il a rendu de bons services à la ville; nous le rencontrons souvent chargé de missions, principalement pour traiter avec Charles VII de la reddition de la ville et enfin il accompagnait les gouverneurs le jour de l'entrée solennelle du Roi et de la Pucelle dans Compiègne.

« Le côté dont nous étudions l'intérêt aujourd'hui représente l'abaissement de la valeur foncière, qui n'a pu se relever, même dix ans après le dernier siège. De la maison de Laurens Conne, il ne reste, en 1438, que le sol, encore est-il couvert d'ordures et d'immondices.

« Eu égard à la désolation générale, elle ne trouve acquéreur qu'à une redevance annuelle de dix sols, qui s'élevait à trente sols, avant les malheurs de la patrie. Il est permis d'en conclure qu'il a dû en être de même pour toutes les autres maisons, c'est d'ailleurs constaté dans les plaintes officielles de la commune.

Reçu par les gardes des sceaux du Comté de Senlis à Compiègne, dont l'un Robert de Kerpomp, nous est connu autant comme bon citoyen que comme zélé magistrat, cet acte offre de curieuses particularités de rédaction.

Après un échange d'explications sur différents points de cette communication entre MM. Sorel, de Marsy et Méresse, ce dernier, à la demande de M. le président, promet de faire connaître dans les prochaines séances, en les accompagnant de commentaires, d'autres documents compiégnais faisant partie de sa riche collection.

M. de Marsy présente, au nom de M. Eugène Mauprivez un planisphère publié en 1626 à Amsterdam, chez Jan Janssonius. Notre confrère a résumé dans une note les particularités que présente cette carte, remarquable par son exé-